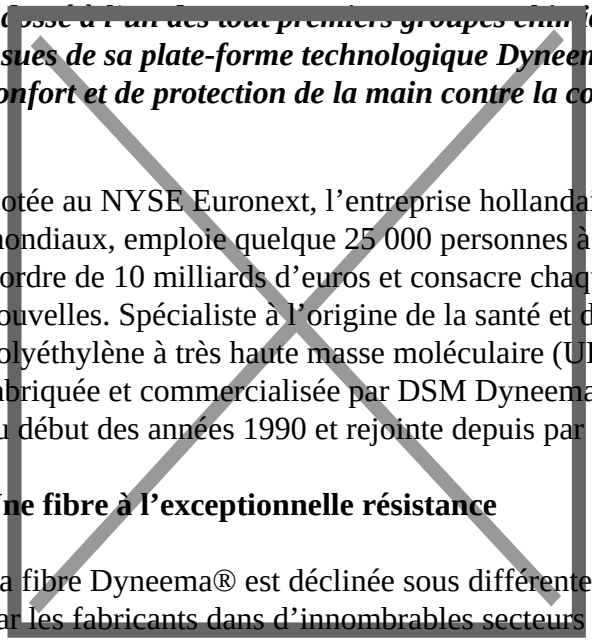
décembre 2016

DSM Dyneema

Le meilleur compromis confort/protection

Adossé à l'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux, DSM Dyneema répond avec les solutions issues de sa plate-forme technologique Dyneema® Diamond aux exigences les plus élevées en matière de confort et de protection de la main contre la coupure.



Cotée au NYSE Euronext, l'entreprise hollandaise DSM, l'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux, emploie quelque 25 000 personnes à travers le monde, réalise un chiffre d'affaires global de l'ordre de 10 milliards d'euros et consacre chaque année environ 350 Me à la mise au point de technologies nouvelles. Spécialiste à l'origine de la santé et de la nutrition, DSM est l'inventeur et le fabricant de la fibre polyéthylène à très haute masse moléculaire (UHMWPE), laquelle sera à l'origine de la fibre Dyneema® fabriquée et commercialisée par DSM Dyneema, l'entité qui dédie à cette fibre une usine de fabrication créée au début des années 1990 et rejointe depuis par d'autres sites de production.

Une fibre à l'exceptionnelle résistance

La fibre Dyneema® est déclinée sous différentes formes, notamment des fibres et composites divers utilisés par les fabricants dans d'innombrables secteurs d'activité. Elle entre ainsi dans la composition d'une multitude de produits parmi lesquels on citera à titre d'exemples des shorts de cyclistes, des élingues et câbles de levage, des containers pour le fret aérien, des équipements pour la pêche industrielle, des gilets pare-balles ou encore des installations médicales. La liste des applications de la fibre Dyneema est régulièrement allongée et elle a récemment fait son apparition dans des systèmes de découpe par jet d'eau à haute pression ou encore des vêtements destinés à la protection des utilisateurs dans l'industrie du verre ou l'industrie forestière. Dans ce dernier domaine de la protection de l'individu au travail, la dernière édition du salon Expoprotection a été l'occasion pour DSM Dyneema de présenter pour la première fois un insert anti-perforation pour la protection du pied fabriqué à partir de cette fibre.

L'ensemble de la gamme Dyneema® bénéficie des caractéristiques exceptionnelles de la fibre Dyneema® dont les principales tiennent à une résistance 15 fois supérieure à celle de l'acier à poids égal, à une grande légèreté et à une forte longévité. Pour répondre le plus précisément possible aux attentes des utilisateurs des différents marchés, DSM Dyneema commercialise auprès des fabricants de produits finis une offre issue de trois technologies dont l'une, Dyneema® Diamond, a été développée pour répondre plus particulièrement aux attentes du marché de la protection de la main où DSM Dyneema enregistre une progression forte, comptant dans son portefeuille de clientèle les plus grands noms de ce secteur parmi lesquels Ansell, Honeywell Safety Products, Uvex, Ejendals, Juba, Rostaing…

Faire oublier le port des gants

« En matière de protection de la main, la stratégie de DSM Dyneema est de mettre à la disposition des fabricants de gants de protection mécanique une fibre permettant la fabrication des produits offrant le meilleur compromis confort/protection du marché afin de faire tomber toutes les résistances au port de cet EPI » explique Olivier Boubeaud, responsable commercial de DSM Dyneema qui poursuit « une stratégie qui

sert l'objectif que la marque s'est fixé de contribuer à abaisser le nombre d'accidents du travail par blessures aux mains ». Infiniment plus résistante que l'acier comme nous l'avons relevé, 40% plus résistante que l'aramide et si légère qu'elle flotte sur l'eau, la fibre Dyneema® Diamond offre une résistance à la coupure deux fois plus élevée que celle de la fibre Dyneema® standard et trois plus élevée que celle d'une fibre aramide grâce à la présence de micro-particules dans le polymère conçu spécialement par le département recherche de DSM pour son application dans les gants. Cette technologie qui a donné naissance à une nouvelle génération de gants de protection présentant une grande résistance contre les coupures, l'abrasion et la déchirure, offre en outre à l'utilisateur une excellente dextérité grâce à une autre caractéristique majeure de cette fibre tenant à l'extrême finesse de ses filaments.

Tricot jauge 18

Les gants fabriqués à partir de cette fibre procurent ainsi un effet « seconde peau » qui participe à réduire grandement les contraintes liées au port d'un gant de protection. La fibre Dyneema® Diamond qui possède également l'atout d'avoir une durée de vie importante est disponible dans des poids différents selon le niveau de protection à la coupure souhaité et sans avoir recours à des filaments de verre facilement cassables susceptibles de provoquer des irritations cutanées. Cette fibre très fine, qui peut ou pas être recouverte d'une enduction, donne naissance à des gants au tricot extrêmement fin (jauge 18), ce qui jusqu'à l'apparition de la technologie Dyneema® Diamond, était possible uniquement avec le nylon®. Un gant tricoté de la sorte gagne, outre en dextérité, en élasticité et en pouvoir de protection tout en étant facile à enfiler et en conservant une souplesse lui permettant de s'adapter facilement à diverses morphologies de mains.

Partenaire de la distribution

« Outre le partenariat que nous entretenons avec nos clients concepteurs et fabricants de gants de protection, DSM Dyneema bénéficie d'une organisation qui lui permet d'apporter un soutien réel également à la distribution professionnelle, interface entre notre clientèle et les utilisateurs finaux d'EPI » expose Olivier Boubeaud.

Le fabricant de la fibre Dyneema® standard et de ses dérivés peut ainsi fournir toutes documentations et supports techniques présentant les atouts des technologies qu'il a développées. Pour permettre aux revendeurs d'EPI d'avoir une connaissance approfondie de ces technologies et être en mesure de les exposer à leur clientèle d'utilisateurs, DSM Dyneema propose un programme complet de formations à la force commerciale des revendeurs, les modules pouvant être dispensées sous forme de sessions traditionnelles ou via internet. L'équipe commerciale de DSM Dyneema basée aux Pays-Bas comprend certains membres francophones dédiés au marché français ainsi qu'un attaché technico-commercial basé en France.

Face aux exigences croissantes des utilisateurs de gants en termes de confort et de protection, « Les fibres nouvelles développées par DSM Dyneema ont permis à l'entreprise de connaître un développement fort sur ce marché, et notamment en France » explique Olivier Boubeaud. « Aujourd'hui, nous sommes très présents auprès des fabricants de gants de taille importante et nous pensons que le potentiel de développement de nos produits est encore très important auprès des PME ». L'arrivée annoncée de gants fabriqués à partir de la fibre Black Dyneema® Diamond aux performances encore améliorées permettant de satisfaire les exigences accrues de la norme EN388 tout récemment révisée sera en tout cas de nature à permettre à DSM Dyneema d'accroître encore son poids sur le marché de la protection de la main.

DT